



**Feed the Future Democratic Republic of the Congo  
Strengthening Livelihoods and Resilience Activity<sup>1</sup>  
(« l'Activité Résilience »)**

Appel d'Offres (request for proposals, dorénavant « RFP »)

No. [RFP-SLR-23-015]

**Aménagement de 2 forages d'eau pour la préparation de la culture  
des tomates à contre saison au Site Ndrigi à Kasenyi**

Date de Sortie: 31 Octobre 2023

**AVIS:**

Les offrans potentiels qui auront reçu ce document d'une source autre que celle du programme SLR, devra immédiatement contacter **PartenariatSLR@DAI.com** et fournir leur nom et adresse électronique pour que les amendements à cet RFP ou autres communications leur soient directement envoyés. Tous les offrans potentiels qui ne font pas valoir leur intérêt assume la complète responsabilité dans le cas où ils ne recevraient pas les communications avant la date limite. Tous les amendements à cette sollicitation seront émis directement à partir de l'adresse mail sus-mencionnée.

<sup>1</sup> Une activité financée par l'USAID pour promouvoir les moyens d'existence et la résilience de l'est du Congo de manière durable.

## Table de matières

Sollicitation complète .....	4
1. Introduction et but.....	4
1.1 But.....	4
1.2 Bureau Responsable et Point de Contact .....	4
1.3 Type de Contrat Anticipé .....	4
2. Instructions Générales aux Offrants .....	4
2.1 Instructions Générales .....	4
2.2 Lettre de Couverture de la Proposition .....	5
2.3 Questions sur la demande d’offres.....	5
3. Instructions pour la Préparation de Propositions Techniques .....	5
3.1 Services Spécifiés .....	5
3.2 Critère d’Evaluation Technique.....	5
4. Instructions pour la Préparation des Propositions Coût/Prix.....	6
4.1 Proposition Coût/Prix.....	6
5. Base d’Attribution du Contrat.....	7
5.1 Détermination en fonction de la meilleure valeur .....	7
5.2 Détermination de Responsabilité .....	7
6. Livrables Anticipés post-contrat .....	7
7. Inspection & Acceptation.....	8
8. Conformité aux Termes et Conditions.....	8
8.1 Termes et Conditions Généraux .....	8
8.2 Source and Nationalité.....	8
8.3 Système Universel de Numérotation de Données (SAM/UEI).....	9
9. Ethique des Achats.....	9
Annexes.....	11
Annexe A : Termes de Référence .....	11
Annexe B : Modèle de lettre de Couverture de la Proposition.....	15
<b>Annexe C : Questionnaire Technique (simplifié) .....</b>	<b>16</b>
Annexe D : Formulaire biodata.....	18
Annexe E : Résumé d’offre financière.....	20
Annexe F : Checklist de vérification de conformité de l’offre .....	21
Annexe G : Instructions pour l’Obtention de Numéro SAM/UEI.....	22
Annexe H : Représentations and Certifications de Conformité .....	23

**Aménagement de 2 forages d'eau pour la préparation de la culture des tomates à contre saison**  
**Résumé de la demande d'offres (RFP)**

<b>Numéro d'opportunité</b>	RFP-SLR-23-015	
<b>Date d'émission</b>	31 Octobre 2023	
<b>Titre</b>	Aménagement de 2 forages d'eau pour la préparation de la culture des tomates à contre saison	
<b>Résumé de biens ou services demandés</b>	DAI cherche des offres techniques et financières pour l'aménagement de 2 forages d'eau pour la préparation de la culture des tomates à contre saison dans le site de Ndrigi à Kasenyi. A voir <b>Annexe A</b> pour plus de détails sur les spécifications techniques.	
<b>Validité de prix</b>	Les offres doivent rester valides pendant une période de <b>365 Jours</b> à partir de la date de soumission.	
<b>Livraison</b>	Les biens ou services commandés dans le cadre de cette RFP devront être livrés à Ndrigi, un site à environ 5Km de Kasenyi. Chaque soumissionnaire est censé fournir une estimation (en jours calendaires) de livraison de ce service.	
<b>Point de contact</b>	<b>PartenariatSLR@dai.com</b> , à utiliser pour les questions etc. sur la RFP. SVP <u>inclure le numéro d'opportunité</u> dans le sujet de toute correspondance. <b>Toute offre envoyée à cette boîte sera supprimée pour préserver l'intégrité de l'évaluation.</b>	
<b>Date limite de réception des questions</b>	Les <b>questions</b> concernant les exigences techniques ou administratives de cette RFP peuvent être soumises au plus tard <b>le 8 Novembre 2023, 12heure</b> locale de Bunia par courriel à <b>PartenariatSLR@dai.com</b> . Toutes les questions posées seront repondues par email à tous les soumissionnaires.	
<b>Date limite de réception des offres</b>	Les <b>offres</b> doivent être soumises au plus tard le <b>17 Novembre 2023, 17heure</b> locale à Bunia.	
<b>Adresse de soumission</b>	DAI reçoit les offres uniquement à travers l'adresse email suivante : <b>PartenariatSLRoffre@dai.com</b> , objet : « Offre à RFP-SLR-23-015 (nom de votre organisation) » à utiliser <u>uniquement pour la soumission finale</u> des offres. <b>Toute question envoyée à cette boîte demeurera sans réponse.</b>	
<b>Eligibilité pour répondre à cet appel</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Avoir au moins 5 ans d'expériences et de réalisation des travaux similaire dans la province de l'Ituri</li> <li>• Disposer des capacités techniques pour la réalisation de ce partenariat</li> <li>• Avoir un siège social dans la province de l'Ituri</li> <li>• Avoir des personelles qualifiés pour l'exécution de taches comme détaillées dans les paragraphes ci-haut</li> <li>• Posséder des outils et engins modernes de réalisations des travaux,</li> </ul>	
<b>Base d'attribution de marché</b>	<p>La décision d'attribution de marché sera fait selon la méthode 'Trade Off' de compromis. Le contrat sera attribué à l'offrant responsable et raisonnable qui fournit la meilleure valeur à DAI et son client en utilisant une combinaison des facteurs techniques et coût/prix., suivant les critères ci-après :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Performance Passée (expériences antérieures de l'organisation, existence de son siège social dans la province de l'Ituri et qualification de son personnel) : <b>30Pts</b> <ol style="list-style-type: none"> <li>a. Expérience antérieure de l'organisation : 10Pts</li> <li>b. Existence de son siège social en Ituri : 10Pts</li> <li>c. Qualification du personnel : 10Pts</li> </ol> </li> <li>2. Approche Technique (engins et outils, mise en place d'outils hydrométriques et pluviométriques) : <b>40Pts</b> <ol style="list-style-type: none"> <li>a. Engins et outils modernes : 30Pts</li> <li>b. Outils hudrométriques et Pluviométriques : 10Pts</li> </ol> </li> <li>3. Personnel (domane d'étude, niveau d'étude, année d'expérience) : <b>30Pts</b> <ol style="list-style-type: none"> <li>a. Domaine d'étude : 10Pts</li> <li>b. Année d'expérience : 10Pts</li> <li>c. Qualification spéciale : 10Pts</li> </ol> </li> </ol>	
<b>Type de contrat prévu</b>	DAI prévoit l'attribution de bon d'achat (PO). Il s'agit seulement du type d'attribution prévu et peut être modifié à la suite de négociations.	
<b>Format de soumissions</b>	<p>Pour qualifier pour ce marché, chaque soumissionnaire doit fournir le suivant :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. <i>Offre technique</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Offre technique selon le format en Annexe C</li> <li>○ CVs selon les instructions en Annexe C</li> <li>○ Documents pour soutenir les expériences organisationnelles, selon les instructions en Annexe C</li> </ul> </li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>2. <i>Offre financière</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Lettre de couverture signée (selong le modèle en Annexe B)</li> <li>○ Formulaires biodata, selon le modèle en <b>Annexe D</b>, pour tout personnel dont un formulaire biodata est exigé par Annexe D</li> <li>○ Résumé d'offre financière (selon le modèle en <b>Annexe E</b>)</li> <li>○ Budget détaillé en Excel (<b>Annexe E-bis</b>)</li> <li>○ Documents pour soutenir la détermination de responsabilité (à voir <b>partie 5.1</b> de la sollicitation)</li> </ul> </li> </ol>

## Sollicitation complète

### 1. Introduction et but

#### 1.1 But

DAI, réalisateur du programme Feed the Future Democratic Republic of the Congo Strengthening Livelihoods and Resilience Activity (dorénavant « l'activité Résilience ») au nom de l'Agence de Développement International des Etats-Unis d'Amérique (USAID) invite les offrants qualifiés à soumettre les propositions pour « **Aménagement de 2 forages d'eau pour la préparation de la culture des tomates à contre saison** » en support de l'implémentation du programme.

#### 1.2 Bureau Responsable et Point de Contact

Le bureau responsable pour cet appel d'offres est le bureau de l'activité Résilience situé à Bunia, Ituri, RDC. Le point de contact mentionné dans le synopsis est le seul point de contact de DAI pour les besoins de cet appel d'offres. Tous les offrants potentiels qui ne font pas valoir leur intérêt à ce bureau assument l'entière responsabilité dans le cas où ils ne recevraient pas de communications directes (amendements, réponses aux questions, etc.) avant la date limite.

#### 1.3 Type de Contrat Anticipé

DAI prévoit de décerner un Ordre d'achat à prix fixe (PO). Ce type de sous contrat peut changer durant le cours des négociations.

Un ordre d'achat à prix fixe (firm fixed-price purchase order ou "PO") est un contrat pour un prix fixe ferme, de valeur inférieure à \$150,000, pour la provision de services spécifiques, biens, ou livrables et n'est pas ajusté si les coûts actuels sont plus hauts ou plus bas que le prix fixé. Les offrants devraient inclure tous les coûts, directs et indirects, dans leur prix total proposé.

## 2. Instructions Générales aux Offrants

### 2.1 Instructions Générales

« Offrant », « sous-contracteur » et/ou « soumissionnaire » veut dire une entreprise proposant le travail sous cet appel d'offres. « Offre » et/ou « proposition » veut dire l'ensemble des documents soumise par l'entreprise pour proposer ce travail. Les offrants qui souhaitent répondre à cet appel d'offres doivent soumettre des propositions en conformité avec les instructions suivantes. Les offrants sont tenus d'examiner toutes les instructions et les spécifications contenues dans le présent appel d'offres. Le soumissionnaire prend à son propre risque les conséquences de ne pas suivre lesdites instructions et spécifications. Si la demande est modifiée, alors tous les termes et conditions n'ont pas été modifiées dans l'amendement restent les mêmes.

La délivrance de cet appel d'offres en aucune façon n'oblige DAI d'attribuer un sous-contrat ou un bon de commande. Les Offrants ne seront pas remboursés des frais associés à la préparation ou la soumission de leur proposition. DAI ne doit en aucun cas être tenu responsable pour responsable de ces coûts.

Les propositions sont dues au plus tard avant la date limite spécifiée dans le résumé de RFP. Les offres tardives seront rejetées, sauf dans des circonstances exceptionnelles, à la discrétion de DAI. Toutes les propositions soumises sur papier doivent être scellés et étiquetés avec le numéro de l'appel d'offres.

## Aménagement de 2 forages d'eau pour la préparation de la culture des tomates à contre saison

La soumission à DAI d'une proposition en réponse à cet appel d'offres ne constitue une offre et indique l'accord de l'Offrant aux termes et conditions de cet appel d'offres et toutes les pièces jointes aux présentes. DAI se réserve le droit de ne pas évaluer une proposition non conforme ou incomplète.

### 2.2 Lettre de Couverture de la Proposition

Une lettre de couverture devra être incluse dans la proposition sur le papier à en-tête de l'Offrant avec une signature autorisée et le sceau de la société en utilisant l'**Annexe B** comme modèle pour le format. La lettre de couverture devra inclure les éléments suivants :

- L'offrant certifiera une période de validité pour les prix fournis en conformité avec le résumé de RFP.
- L'offrant accusera réception des amendements à la sollicitation reçue.
- L'offrant certifiera la responsabilité financière.
- L'offrant certifiera l'acceptation du statut exonéré de TVA de DAI.

DAI encourage l'offrant d'utiliser le modèle de lettre de couverture en **Annexe B**. Cependant, il peut utiliser son propre modèle de couverture pourvu qu'il touche tous ces points.

### 2.3 Questions sur la demande d'offres

Chaque offrant est responsable de lire et se conformer aux termes et conditions du présent appel d'offres. Les requêtes pour clarification ou information additionnelle doivent être soumises à l'écrit par email ou à l'écrit au bureau responsable comme indiquée dans le résumé de RFP ci-dessus. Aucune question ne sera répondue au téléphone. Toute information verbale reçu de DAI ou autre entité ne devra être considérée en tant que réponse officielle à toute question relative à cette RFP.

Des copies de questions et réponses seront distribuées par écrit à tous les soumissionnaires potentiels qui ont été enregistrées comme ayant reçu cet appel d'offres après la date de soumission des offres indiquées dans le résumé de RFP ci-dessus.

## 3. Instructions pour la Préparation de Propositions Techniques

Les propositions techniques devront être soumises en format distincte des propositions de coût/prix, et seront clairement libellées : "VOLUME I : PROPOSITION TECHNIQUE". Les propositions techniques incluront les contenus mentionnés dans le résumé de RFP ci-dessus. DAI conseille tout offrant de consulter l'**Annexe H** (checklist de vérification de conformité de l'offre) pour organiser sa soumission et assurer de ne pas manquer un élément.

### 3.1 Services Spécifiés

Pour ce RFP, DAI est à la recherche des services décrits dans l'Annexe A.

### 3.2 Critère d'Evaluation Technique

Chaque proposition sera évaluée et notée selon les critères d'évaluation et les sous-critères d'évaluation, qui sont inscrits dans le tableau ci-dessous et mentionné dans le résumé de RFP ci-dessus. Les propositions coût / prix ne sont pas notées, mais aux fins générales de l'évaluation de cet RFP, les facteurs d'évaluation techniques autres que le coût / prix, une fois combinés, sont considérés « approximativement égal » au facteurs coût / prix.

	CRITERE	POINTS
I	<b>PERFORMANCE PASSE</b> Faire l'évaluation des expériences antérieures de l'organisation, de l'existence de son siège social dans la province de l'Ituri et son personnel	[30 points]
I.1	Sub-critérior #1 : 5 ans d'expériences et réalisation des travaux similaire dans la province de l'Ituri	10
I.2	Sub-critérior #2 : Travail réalisé dans la province de l'Ituri	10
I.3	Sub-critérior #3: Avoir un bureau physique et fonctionnel en Ituri	10
2	<b>APPROCHE TECHNIQUE</b> Avoir la capacité scientifique et technique pour la mise en œuvre de se partenariat	[40 points]
2.1	Sub-critérior #1 : Disposer des engin et outil modernes pour la réalisation des différents travaux, Sub-critérior #2 : Avoir assurer la mise en place outil Hydrométrique et pluviométrique	30
2.2		10
2.3		
3	<b>PERSONNEL</b> Domaine d'étude, niveau d'étude, années d'expériences du personnel	[30 points]
3.1	Sub-critérior #1 Années expériences personnel	10
3.2	Sub-critérior #2 Domaine d'étude personnel proposé pour ce partenariat,	10
3.3	Sub-critérior #3 Qualification et spécialisation du personnel dans le cadre de ce partenariat.	10
	<b>TOTAL</b>	<b>100</b>

## 4. Instructions pour la Préparation des Propositions Coût/Prix

### 4.1 Proposition Coût/Prix

Les propositions Coût/Prix devront être scellées dans une enveloppe distincte des propositions techniques, et devront être clairement libellées "VOLUME II : PROPOSITION COUT/PRIX".

Un modèle de budget est fourni dans l'**Annexe G-bis** (un document Excel séparé). Les Offrants devront compléter le modèle avec le plus d'informations que possible et les résumer selon le format dans Annexe G.

Les soumissionnaires sont informés que l'activité Résilience est exonéré de paiement de toute taxe y compris la TVA. Le moment venu, DAI fournira aux fournisseurs sélectionnés la preuve de cette exonération. Le sous-contractant est responsable de tous les taxes et frais applicables, tels que prescrits sous les lois applicables pour le revenu, la compensation, permis, licences de fonctionnement et autre taxes et frais dus et requis.

## 5. Base d'Attribution du Contrat

### 5.1 Détermination en fonction de la meilleure valeur

DAI révisera toutes les propositions, et attribuera un contrat basé sur les critères techniques et d'évaluation de coût décrit ci-dessus, et choisira l'offrant avec la proposition fournissant la meilleure valeur à DAI. DAI peut aussi rejeter une offre s'il est déterminé que l'offrant est "non conforme", c'est-à-dire qu'il n'a pas les compétences de gestion ou financières requises pour le travail demandé.

Les points d'évaluation ne seront pas attribués pour le coût. Le coût sera évalué en premier lieu en fonction du réalisme et s'il est de caractère raisonnable. DAI peut faire l'attribution du contrat à un Offrant avec un prix plus élevé si détermination est faite que l'évaluation technique de cet Offrant mérite le coût/prix additionnel.

DAI peut attribuer un contrat sans discussion. Par conséquent, **l'offre initiale doit contenir le meilleur prix et termes techniques.**

### 5.2 Détermination de Responsabilité

DAI ne s'engagera pas contractuellement avec un Offrant sans auparavant s'être assuré de la responsabilité de l'Offrant. En évaluant la responsabilité de l'offrant, les facteurs suivants sont pris en considération:

1. Fournir les documents légaux requis pour fonctionner en RDC.
  - RCCM, Identification Nationale, Numéro de taxe
2. Au cas où le montant total du contrat dépasse le seuil spécifié dans Annexe I, preuve d'un numéro SAM/UEI ou la preuve d'exonération du même (expliqué ci-dessous et instructions contenues dans l'Annexe I).
3. La source, origine et nationalité des produits ne proviennent pas d'un Pays Interdit (expliqué ci-dessous).
4. Avoir les ressources financières adéquates pour financer et effectuer le travail ou livrer les biens ou la capacité d'obtenir des ressources financières sans recevoir des avances de fonds de DAI.
5. Capacité d'être en conformité avec les calendriers de performance ou de livraison proposés.
6. Avoir un dossier satisfaisant de performance passée (à voir Annexe F).
7. Avoir un dossier satisfaisant d'intégrité et d'éthique professionnelle.
8. Avoir les aptitudes nécessaires en organisation, expérience, comptabilité et contrôles opérationnels et compétences techniques.
9. Avoir les équipements de production, de construction et techniques nécessaires et facilités si applicable.
10. Etre qualifié et éligible pour effectuer le travail sous les lois et règlements applicables.

## 6. Livrables Anticipés post-contrat

Du moment que le contrat est attribué, les livrables et dates limites détaillés dans le tableau ci-dessous seront soumis à DAI. Tous les livrables doivent être soumis et approuvés par DAI avant que le paiement soit opéré.

No.	Description	Date limite
1	Un plan de mise en oeuvre de l'activité de forages avec les annexes ci-après : - Chronogramme d'activité,	A rendre 5 jours après la signature du contrat

## Aménagement de 2 forages d'eau pour la préparation de la culture des tomates à contre saison

No.	Description	Date limite
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Plan de mitigation de risque environnemental,</li> <li>- Un plan de déroulement de l'activité d'installation de forages,</li> <li>- Plan de mise en place de réseau et suivi Hydrométrique</li> <li>- Plan de réseau et suivi pluviométrique et météorologique</li> </ul>	
2	Un rapport détaillé d'installation de système Hydrologique : 2 forages de 65m de profondeur	Livable à rendre après 15 jours de la signature du contrat
3	Un rapport avec image en annexe de l'installation du système de pompage et réservoirs de stockage d'eau de 10.000 litres chacun	20 jours après la signature du contrat
4	Un rapport de la mise en place d'un réseau et suivi hydrométrique	Livable à rendre entre 20 et 23 jours après signature du contrat
5	Un rapport de mise en place d'un réseau et suivi de pluviométrique et Hydrométrique météorologique	Livable à rendre 23 jours après signature du contrat

### 7. Inspection & Acceptation

Le responsable désigné par DAI dans les termes de référence en Annexe A fera l'inspection régulière des services effectués pour déterminer si les activités sont menées de façon satisfaisante, et que tous les équipements ou fournitures de bureaux sont de qualité et standards acceptables. L'offrant sera tenu responsable de toutes contremesures ou actions correctives, dans le cadre de cet appel d'offres, pouvant être exigé par le Directeur de Projet de DAI comme résultat de cette inspection.

### 8. Conformité aux Termes et Conditions

#### 8.1 Termes et Conditions Généraux

Les offrants acceptent de suivre les termes et conditions généraux d'un contrat résultant de cet appel d'offres. L'offrant sélectionné devra être en conformité avec tous les Représentations et Certifications de Conformité listés dans l'Annexe K.

#### 8.2 Source and Nationalité

Sous l'égide du code géographique autorisé pour son contrat, DAI peut seulement acquérir des biens et services des pays suivants.

**Code Géographique 937:** Les biens et services en provenance des Etats-Unis, le pays coopérant, et les "Pays en Développement" autre que "les Pays Avancés en voie de Développement" en faisant exclusion des pays défendus. Une liste des "Pays en voie de Développement" de même que les "Pays Avancés en voie de Développement" peut être trouée à :

<http://www.usaid.gov/policy/ads/300/310maa.pdf>

et



respectivement.

### 8.3 Système Universel de Numérotation de Données (SAM/UEI)

Quand le montant du contrat dépasse le seuil spécifié ci-dessous, il est une exigence **obligatoire** pour votre organisation de fournir un numéro SAM/UEI à DAI. Le Système Universel de Numérotation de Données est un système développé et contrôlé par Dun & Bradstreet (D&B) qui assigne un identificateur numérique unique, appelée "numéro SAM/UEI" à une seule entité professionnelle. Sans un numéro SAM/UEI, DAI ne peut considérer un offrant "responsable" pour faire affaire et par conséquent, DAI ne peut pas s'engager contractuellement via un sous-contrat ou bon de commande ou accord monétaire avec aucune organisation. L'attribution de marché suite à cet appel d'offres est contingente de l'offrant gagnant de fournir un numéro SAM/UEI à DAI. Les offrants qui ne pourront pas soumettre un numéro SAM/UEI ne recevront pas de contrat et DAI sélectionnera un autre offrant.

Toutes les organisations américaines et étrangères ayant reçu des sous contrats/ordre d'achat de premier rang d'une valeur de \$30,000 et plus ont l'**obligation** d'obtenir un numéro SAM/UEI avant la signature de l'accord. Les organisations exemptes de cette exigence sont celles dont le revenu brut reçu de toutes les sources durant l'année fiscale précédente était inférieure à \$300,000. DAI exige que les Offrants signent la déclaration d'auto-certification si l'Offrant déclare l'exemption pour cette raison.

Pour ceux qui ont l'obligation d'obtenir un numéro SAM/UEI, voir Annexe I - Instructions pour l'Obtention d'un numéro SAM/UEI.

Pour ceux qui n'ont pas l'obligation d'obtenir un numéro SAM/UEI, voir Annexe J: Auto-Certification pour Exemption de l'Exigence SAM/UEI.

## 9. Ethique des Achats

Ni le paiement ni une préférence ne sera faite par l'offrant, ou n'importe quel membre du staff de DAI, dans une tentative d'influencer les résultats du projet. DAI considère tous rapports de fraude/d'abus possible très sérieusement. Les actes de fraudes ou de corruption ne seront pas tolérés, et les employés de DAI et/ou sous- traitants/bénéficiaires de subventions/fournisseurs qui s'engagent dans de telles activités devront faire face à des conséquences sérieuses. Toute pratique de la sorte constitue une pratique non-éthique, illégale et corrompue et l'offrant ou le staff de DAI peut reporter ces violations au numéro gratuit de la Ligne Anonyme Ethique et Conformité au +1 855-603-6987, via le site web de DAI ou via email à [ethics@dai.com](mailto:ethics@dai.com). DAI assure l'anonymat et une révision neutre et sérieuse et un traitement de l'information. Une pratique de la sorte peut résulter dans l'annulation de l'acquisition et la disqualification de la participation de l'offrant dans cette, et les futures, acquisitions. Les contrevenants seront reportés à l'USAID, et ceci peut être suivi au Département de la Justice Américaine pour être incluses dans la liste des Parties Défendues, les empêchant de participer aux futures affaires du gouvernement américain.

Les offrants doivent fournir des informations complètes, exactes et détaillées en réponse à cette sollicitation. La pénalité pour la fourniture de réponses matériellement fausses est prescrite dans la Section 1001 du Titre 18 du Code des Etats Unis d'Amérique.

De plus, DAI prend le paiement des fonds de l'USAID aux terroristes, ou aux groupes supportant les terroristes, ou autres parties en échange de protection, très sérieusement. Dans le cas où le Terroriste, les groupes ou autres parties font une tentative d'extorquer/demander paiement à votre organisation, vous êtes demandé de le reporter immédiatement à la Ligne Anonyme d'Ethique et de Conformité de DAI aux contacts décrits dans cette clause.

**Aménagement de 2 forages d'eau pour la préparation de la culture des tomates à contre saison**

En soumettant un offrand, les offrants certifient qu'ils n'ont pas/n'essaieront pas de proposer des paiements illicites aux employés de DAI, en retour de leur préférence, ni d'avoir fait de paiement aux Terroristes, ou autres groupes supportant les Terroristes.

## **Annexes**

### **Annexe A : Termes de Référence**

(à voir la page suivante)

**TERME DE REFERENCE POUR L'AMENAGEMENT DU SITE AGRICOLE DE  
NDRIGI/KASENYI : MISE EN PLACE DES DEUX FORAGES D'EAU**

**PERIODE DE MISE EN ŒUVRE DES TdR :** du 20 au 31 Novembre 2023

**LIEU DE MISE EN ŒUVRE :** Territoire d'Irumu, secteur de Sud /Kasenyi/Ndringi

**N° D'ACTIVITE DE REFERENCE :** **N° AWP-IRU-21-04**

## **I. Contexte**

En vue de matérialiser les objectifs du programme et provoquer des actions pouvant confirmer les hypothèses issues de la cocréation, le SLR a appâté en collaboration avec la communauté de Kasenyi, le processus de mise en place d'un partenariat durable autour des intérêts et ressources locales dont l'appui de la production des tomates en contre saison culturale. Locale accompagne divers projets de développement communautaires dans plusieurs domaines en vue de réduire la pauvreté en milieu rural et rendre les communautés résilientes à travers la promotion d'un développement durable prenant en compte l'amélioration des revenus et du capital productif des ressources naturelles ; tout en prônant la bonne gestion et une gouvernance locale appropriée.

Selon les études et informations fournis par le spécialiste contacter par le SLR pour la production d'un plan pilote d'aménagement du site agricole et analyse du marché de la tomate à la personne de monsieur CHRISTIAN LUKUNDA MULUME ; La tomate est une plante assez résistante à la sécheresse, surtout si un ameublement du sol lui permet de développer un système racinaire important. Néanmoins, elle demande une humidité suffisante du sol et les arrosages sont favorables à son développement. On estime que pendant la quarantaine de jour qui suivent la transplantation, les jeunes pieds ont besoin de 50m<sup>3</sup>par Ha et par jour. Pendant la floraison et maturation, ce besoin en eau sont de l'ordre de 100 à 110m<sup>3</sup>/Ha/jour.

L'Étape actuel consiste ainsi à amorcer l'aménagement du site agricole. Pour la bonne mise en œuvre et la réussite de cette activité, un plan d'aménagement du site agricole a été conçu et proposé par un spécialiste à la matière au programme SLR pour la production de la tomate à contre saison sur le site agricole pilote de Ndrigi dans le Secteur de Bahema sud. Dans cet angle les installations hydrologiques seront mises en place et seront fonctionnelles sur les sites pour assurer l'irrigation des cultures pendant la saison sèche.

Cela étant, le programme est à la recherche d'un structure/Organisation national(e), privé(e) qu'étatique pour appuyer les travaux d'aménagement du site par la mise en place des deux forages d'eau mesurant 65m de profondeur dans le site agricole de Ndrigi.

## **2. But des services sous ces termes de référence**

Le but de ce terme de référence est de collaborer avec une organisation publique et/ou privée dans l'objectif de la mise en place d'un système hydrologique (forage) dans le site agricole de Ndrigi.

### 3. Objectifs

Les services rendus auront les objectifs suivants :

- a. Mettre en place deux forages équipés de système de pompage d'eau et de suivi hydrométrique sur le site agricole de Ndrigi à Kasenyi
- b. Rendre disponible la ressource en eau pour la consommation des agriculteurs et l'arrosage sur le site agricole de Ndrigi
- c. Contribuer à l'amélioration de connaissance scientifique permettant une gestion durable du système d'irrigation
- d.

### 4. Activités spécifiques

Afin d'achever les objectifs ci-dessus, les services consisteront des activités suivantes :

- a. Deux (2) forages d'eau de 65 m de profondeur sur le site agricole de Kasenyi.
- b. Installation d'un système de pompage électrique ou solaire
- c. Installation de système Hydrologique (2 Réservoirs de stockage d'eau en plastique 10.000 litres pour chacun).
- d. Mettre en place un réseau et suivi hydrométrique
- e. Mettre en place un réseau et suivi pluviométrique et météorologique
- f. Renforcer la capacité des futurs utilisateurs du réseau hydrologique dans l'utilisation et la maintenance du système

### 5. Livrables

Les livrables suivant seront soumis à l'Activité Résilience au cours de la réalisation de ces TdR :

- a. Un plan de mise en œuvre de l'activité de forages avec les annexes ci-après :
  - Chronogramme d'activité,
  - Plan de mitigation de risque environnemental,
  - Un plan de déroulement de l'activité d'installation de forages,
  - Plan de mise en place de réseau et suivi Hydrométrique
  - Plan de réseau et suivi pluviométrique et météorologique

Ce livrable sera rendu 5 jours après la signature du contrat

- b. Un rapport détaillé d'installation de système Hydrologique : 2 forages de 65m de profondeur (livrable à rendre après 15 jours de la signature du contrat)
- c. Un rapport avec image en annexe de l'installation du système de pompage et réservoirs de stockage d'eau de 10.000 litres chacun (20 jours après la signature du contrat)
- d. Un rapport de la mise en place d'un réseau et suivi hydrométrique (livrable à rendre entre 20 et 23 jours après signature du contrat)
- e. Un rapport de mise en place d'un réseau et suivi de pluviométrique et Hydrométrique météorologique (livrable à rendre 23 jours après signature du contrat).

## **6. Rapportage et langues**

- Tous les livrables doivent être complétés en Français et approuvés par Meta wa-Bona spécialiste des affaires foncières au sein du programme SLR.
- Chaque livrable sera payé après la soumission d'une facture et la confirmation d'approbation du livrable, selon le tableau de prix ainsi qu'après vérification des travaux effectués par le lead de cette activité.

## **7. Coordination**

Le réalisateur de ces termes de référence travaillera en étroite collaboration avec l'équipe de l'Activité Résilience, surtout Meta wa-Bona, spécialiste des affaires foncières avec appui de Floribert LOSINU Land affairs Manager.

## **8. Supervision**

Meta wa-Bona sera responsable pour la supervision technique du travail réalisé sous ces termes de référence, et l'instruction contractuelle et administrative viendra de Simeon Androva Responsable de l'Administration et de Finances.

## **9. Qualifications**

Le réalisateur de ces TdR doit posséder les qualifications suivantes :

- Avoir au moins 5 ans d'expériences et de réalisation des travaux similaire dans la province de l'Ituri
- Disposer des capacités techniques pour la réalisation de ce partenariat
- Avoir un siège social dans la province de l'Ituri
- Avoir des personelles qualifiés pour l'exécution de taches comme détaillées dans les paragraphes ci-haut
- Posséder des outils et engins modernes de réalisations des travaux,